

Argences

Une aide aux devoirs mise en place en octobre

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 30 août 2018
348 mots | -



Hugo Tesnières, directeur de l'école, Marie-Hélène Portier, adjointe aux affaires scolaires, et Dominique Delivet, maire. - Crédit Ouest-France

Cette rentrée marque la fin des Temps d'activités périscolaires et le retour à la semaine de quatre jours. D'autres nouveautés sont au programme dans les écoles de la commune.

Les travaux

Durant l'été, les services techniques de la commune ont réalisé quelques travaux dans les écoles : réfection de l'éclairage de quatre salles de classe à l'école élémentaire Paul-Derrien (mise en place de rampe à LED) ; installation d'un visiophone au restaurant scolaire. La réfection de la peinture d'une classe de l'école maternelle est prévue durant les vacances de la Toussaint.

Les rythmes scolaires.

« Cette rentrée marque la fin des Temps d'activités périscolaires, mis en place en 2014, et le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles publiques de la commune », souligne le maire, Dominique Delivet. Les horaires de classes des écoles maternelle Sonia-Delaunay et élémentaire Paul-Derrien pour l'année scolaire 2018-2019 seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. En conséquence, la garderie périscolaire débutera à 16 h. Le prix forfaitaire de la garderie du soir est maintenu à 1,84 € par enfant.

Du nouveau à la garderie

« Afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, un service de garderie sera mis en place dans chaque école, à savoir les locaux de l'école Sonia-Delaunay pour les enfants de maternelle et les locaux de l'école Paul-Derrien pour les élèves de l'école élémentaire. »

Un numéro de téléphone est disponible pour chaque garderie. Pour la maternelle, il s'agit du 06

73 68 72 00, et pour l'école élémentaire du 06 87 03 44 14.

Mise en place d'une aide aux devoirs

Une aide aux devoirs en élémentaire sera mise en place à partir d'octobre. « **Les enfants de la garderie pourront bénéficier d'une aide aux devoirs et d'une étude surveillée, le lundi et le jeudi, de 16 h 30 à 17 h 30.** » Elles seront animées par des professeurs des écoles et des agents communaux. Pour toutes informations, les parents pourront contacter le service de garderie de l'école élémentaire au 06 87 03 44 14.